



Apparition d'un modus operandi dans le cadre des faux ordres de virements internationaux (FOVI) « au faux président »

Utilisation de l'application WHATSAPP

Depuis le début du phénomène des escroqueries aux FOVI en 2010, l'OCRGDF a recensé près de 4100 faits concernant 2750 victimes soit un préjudice de plus de 710 millions d'euros et plus d'un milliard quatre cent mille d'euros pour les tentatives avec remise à la victime d'un relevé d'identité bancaire par l'escroc.

La mise en place de nombreuses actions de prévention permet d'aboutir à une tendance baissière du nombre de faits commis passant de 405 faits sur l'année 2014 pour un préjudice de 150 millions d'euros, à 175 faits pour un total de 50 millions d'euros pour l'année 2018.

Afin de s'adapter à la vigilance accrue des victimes potentielles, les auteurs s'ingénient à faire évoluer leur modus operandi afin d'obtenir des remises de fonds.

Ainsi, des nouveaux cas de fraudes au président ont été signalés par l'utilisation de faux comptes WHATSAPP créés au nom des dirigeants de sociétés et supportant leur photographie. Les escrocs prennent attache avec les gestionnaires financiers afin de les persuader d'effectuer un virement dans le cadre d'une acquisition étrangère.

Pour ce faire, les escrocs adressent ce type de message, qui rappelle ceux rédigés par mail :

« Je suis actuellement engagé dans une acquisition étrangère. Je viens de raccrocher avec mon avocate. En raison de l'accord de non divulgation (NDA) tous les échanges concernant cette acquisition doivent être enregistrés, donc je préfère que vous en discutiez avec mon avocate. J'ai besoin de vous. Elle attend votre appel ... (numéro de téléphone à contacter). Vous aurez besoin de mentionner un numéro de fichier ... (numéro de code). Puis-je compter sur vous ? »

Par ce message, sans la vigilance accrue des entités ciblées, les escrocs pourraient parvenir à leurs fins et obtenir des paiements frauduleux.